LA PRESSE AFFAIRES ÉTHIQUES AU TRAVAIL

Une leader en ressources humaines «éthiques»

LAURENT FONTAINE
ET THIERRY PAUCHANT
COLLABORATION SPÉCIALE

Tracy Ann Lugg est entrée chez Adecco Québec il y a 14 ans, comme stagiaire. Aujourd'hui, elle est la vice-présidente régionale de cette filiale canadienne dont la mission est d'aider les gens à trouver de l'emploi tout en accompagnant les entreprises dans leur évolution en ressources humaines.

Adecco, l'une des 500 plus grandes entreprises au monde, est le leader international dans le placement de personnel avec 33 000 employés dans 70 pays.

Un pacte demande aux entreprises d'adhérer à 10 principes qui encouragent les droits de la personne, les normes internationales du travail, la gestion environnementale et la lutte contre la corruption.

Q En 2004, la filiale américaine du groupe Adecco a fait face à des soupçons de scandale financier. Comment avez-vous vécu cela en tant que dirigeante dans le groupe ?

R Je suis une leader par mes valeurs : le respect, le côté humain, l'authenticité... Pour moi, c'est très important de travailler pour une organisation qui me ressemble. Alors quand nous en avons pris connaissance, les soupçons de scandale financier m'ont chavirée. Si l'enquête avait révélé des malversations, je n'aurais pas pu continuer de travailler pour une entreprise qui aurait été cachotière ou menteuse.

Mais suite à cette situation, Adecco International a pris encore davantage conscience de l'impact des dimensions éthiques. Le groupe a mis en place des audits internes, s'est doté d'un code d'éthique et s'est aussi associé au «Global Compact» des Nations unies. Ce pacte demande aux entreprises d'adhérer à 10 principes qui encouragent les droits de la personne, les normes internationales du travail, la gestion environnementale et la lutte contre la corruption. Au Québec, nous sommes devenus partenaires de la chaire de management éthique d'HEC Montréal; et nous nous sommes donné comme objectifs de devenir un leader dans des ressources humaines «éthiques». Je suis donc restée parce que tout cela faisait beaucoup de sens pour moi.

Q Quels comportements, en tant que leader, essayez-vous d'encourager ?

R Je suis une personne « wyswyg », What you see is what you get. Que les meilleures paroles soient nos actes, c'est une question d'authenticité! Concrètement, nous demandons à nos équipes d'agir et de prendre leurs décisions en fonction de trois valeurs fondamentales : l'intégrité, l'humain et l'action. L'intégrité, parce que nous encourageons des relations franches et transparentes; l'humain, parce que nous voulons respecter les personnes; l'action, parce que nous voulons répondre aux besoins des gens.

Q Comment s'effectue l'articulation entre les valeurs et l'organisation ?

R Nos valeurs forment ce que nous appelons le savoir-être; il y aussi le savoir-faire, la science elle-même de nos métiers, bien faire ce que l'on a à faire; et puis il y a le savoir-devenir, parce que nous croyons au potentiel des individus, à leur capacité d'évoluer. Ces trois savoirs sont en cohérence avec nos trois valeurs. Concrètement, nous prenons des décisions, même financières, en comités de gestion. Je me dois donc de ne pas prendre toutes ces décisions, même si je suis en autorité pour le faire. Un autre aspect est la transparence dans les chiffres. Je m'attends à cela de la part de nos responsables de bureau.

PHOTO BRAULT BERNARD, LA PRESSE ©
Tracy Ann Lugg, vice-présidente de Adecco à Montréal.

Q Vous avez aussi développé des outils originaux pour accompagner des leaders...

R Nous nous sommes rendu compte que les entreprises cherchaient des outils pour soutenir et développer le leadership. Nous avons recentré nos sessions de formation et nous insistons sur la notion de vocation au pouvoir. Ce que nous voulons dire par là, c'est qu'on choisit d'être leader... mais que les gens eux aussi nous choisissent ! On est donc avant tout leader pour servir les autres; et il faut être disposé et prêt pour cela.

Q Adecco est une entreprise mondiale. Est-il possible de partager les mêmes valeurs dans un groupe présent dans 70 pays différents ?

R L'une des conséquences des rumeurs au sujet d'Adecco USA fut de nous avoir fait réaliser, à Adecco Québec, que nous n'étions pas l'indomptable petit village des Gaulois, mais que nous faisions partie d'un grand groupe international. Le groupe a aussi adopté le slogan Travailler heureux, vivre mieux. Chez nous, on insiste davantage sur l'autonomie, l'interdépendance et la responsabilisation des équipes. Les différences culturelles existent, mais on se rend compte, à travers les formations que nous suivons au sein du groupe, parfois avec des gens provenant d'une vingtaine de cultures différentes, qu'on se ressemble vraiment beaucoup.

Q Avez-vous créé des outils de gestion propres à Adecco-Québec ?

R Tous les deux ans environ, nous faisons ce que nous appelons un Saint-Paulin – parce que la première rencontre de ce type a eu lieu dans cette municipalité. On amène absolument tout le personnel de l'entreprise pour deux jours de travail intense et de réflexion profonde. Dans les équipes, nous veillons à ce que les évaluations de rendement puissent se passer dans les deux sens. L'employé évalue lui aussi son supérieur immédiat. Et puis nous faisons fort attention à la reconnaissance.

D'après une entrevue radiophonique avec Thierry Pauchant, professeur titulaire, chaire de management éthique, HEC Montréal (chaque jeudi, de 19h30 à 20h30, Radio Ville-Marie, 91.3 fm Montréal). Pour écouter l'intégrale des entrevues: www.éthiquesautravail.com

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

SAQ

APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier : TCI 2007

Projet : Transport de colis (boissons alcooliques) 2007-2010

Des soumissions pour trois (3) services de transport de colis de boissons alcooliques et de produits connexes, à compter du 1er mai 2007 jusqu'au 30 avril 2010, seront reçues au plus tard à 10 h (heure locale), le 16 février 2007 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Services de transport SAQ :

- Service de livraison des entrepôts de la SAQ aux succursales et clients corporatifs
- Service de livraison entre les succursales ou services de la SAQ
- Service de livraison à domicile et aux clients corporatifs des succursales Signature

Le document complet d'appel d'offres est disponible sur le site www.seao.ca moyennant certains frais.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement du site « SEAO » sont admises à soumissionner.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

3458077A

SOUMISSIONS PUBLIQUES

Installation des ancrages, fourniture et installation de câblage pour les nouveaux équipements de vente et perception – phase 2

Disciplines concernées : architecture, électricité et télécommunication
Documents disponibles : SÉAO (1-866-669-7326), à compter du lundi 29 janvier 2007. **Informations** : (514) 280-7991 (Daniel Fuoco).
Dépôt des soumissions : STM, 800, de La Gauchetière O., bur. 8100, portail Nord-Est, Montréal, au plus tard le **jeudi 15 février 2007 à 15 h**. Ouverture publique suivra.
Rencontres d'information : les lundis 5 et 12 février 2007 à 10 h, à la station Jean-Talon L2 & L5 près de la loge du changeur.
Garantie de soumission : cautionnement de soumission équivalent à 10 %. La STM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.
Référence : STM-9 285 030-C-06

Louise Pouliot
Secrétaire adjointe de la STM

STM

3458334A

Appel d'offres

Montréal

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier par intérim, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour :
Catégorie : Travaux
Appel d'offres : 6182
Descriptif : Monument à sir George-Étienne Cartier — Lot 2 : Restauration du piédestal en granit et rétablissement de l'intégrité structurale de la sculpture couronnant le monument - Arrondissement Ville-Marie, Parc du mont-Royal
Date d'ouverture : 19 février 2007
Dépôt de garantie : 55 000 $ (Cautionnement ou chèque visé)
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 29 janvier 2007 au bureau de : Fournier Gersovitz Moss architectes & associés, 1435, rue Saint-Alexandre, bureau 1000, Montréal (Québec) H3A 2G4 (Heures d'ouverture : 9 h à 17 h) contre un paiement de 65 $, non remboursable.
Renseignements : Mme Luce Lafontaine, architecte
Vente du cahier des charges :
Téléphone : 514-393-9490, poste 227
Télécopieur : 514-393-9498
Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : **Fournier Gersovitz Moss architectes & associés.**
Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Montréal, le 29 janvier 2007
Le greffier par intérim de la ville
Me Yves Saindon

3457759

Appel d'offres

Montréal

Service des affaires corporatives
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier par intérim, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour :
Catégorie : Biens et services
Appel d'offres : 07-10318
Descriptif : Fourniture de literie
Date d'ouverture : 14 février 2007
Dépôt de garantie : 2 % (cautionnement ou chèque visé)
Renseignements : François Desmarais, agent d'approvisionnement - 514 872-1040
Catégorie : Biens et services
Appel d'offres : 07-10319
Descriptif : Produits chimiques pour piscines et usines de production d'eau potable
Date d'ouverture :14 février 2007
Dépôt de garantie : 2 % (cautionnement ou chèque visé)
Renseignements : François Desmarais, agent d'approvisionnement - 514 872-1040
Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 29 janvier 2007 au Service des affaires corporatives, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Z4, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30, contre un paiement de 50 $, non remboursable.
vente du cahier des charges :
Téléphone : (514) 872-1000
Télécopieur : (514) 872-9693
Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de : **Ville de Montréal.**
Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Montréal, le 29 janvier 2007
Le greffier par intérim de la ville
Me Yves Saindon

3458255

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS
No : 760-12-015406-998
COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
SUZIE RACETTE
Demanderesse
C.
REYNOLD LENFANT
Défendeur
PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

La Demanderesse avise le Défendeur qu'elle a déposée au greffe de la Cour supérieure, du district de Beauharnois, une requête introductive d'instance en déchéance de l'autorité parentale. Une copie de cette requête et de l'avis au Défendeur a été laissée à l'intention du Défendeur, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Valleyfield, 180, rue Salaberry à Valleyfield.

Le Défendeur est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise des ses procureurs, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Valleyfield.

La Demanderesse avise le Défendeur que faute par lui de déposer sa comparution écrite au greffe du tribunal dans ce délai, elle pourra procéder à obtenir contre lui un jugement par défaut conforme aux conclusions contenues dans la requête introductive d'instance en déchéance de l'autorité parentale.

Si le Défendeur comparaît, la requête sera présentée devant le tribunal le 1er mars 2007 à 9 heures, en la salle 1.05 du Palais de justice de Valleyfield et le tribunal pourra, à cette date, exercer les pouvoirs nécessaires en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance ou procéder à l'audition de la cause, à moins que le Défendeur n'ait convenu par écrit avec la Demanderesse ou son Avocat d'un calendrier à respecter en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance, lequel devra être déposé au greffe. Si le Défendeur, qui a produit une comparution écrite, désire contester, il doit se présenter au Palais de justice de Valleyfield à cette date.

VEUILLEZ AGIR
EN CONSÉQUENCE

Me Renée Ste-Marie, Avocate
78, Salaberry Sud
Châteauguay, Québec
J6J 4J6
Téléphone : (450) 691-8444
Télécopieur : (450) 691-8476
PROCUREURE DE LA DEMANDERESSE

Valleyfield,
le 25 janvier 2007

Francine Arsenault
Greffière adjointe
Cour supérieure

3458411

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

CONSULTATION PUBLIQUE
ocpm.qc.ca

Consultation publique
Projet de règlements P-06-046

Projet de règlement autorisant la démolition de certains édifices et la transformation, l'agrandissement et la construction d'autres au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Le projet de règlement P-06-046 intitulé « Règlement concernant la démolition du bâtiment situé au 3201, chemin de la Côte-Sainte-Catherine et d'une partie de l'aile 8 du bâtiment situé au 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et la construction, l'agrandissement, la transformation et l'occupation du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine sur un emplacement situé au 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et un autre emplacement situé à l'angle nord-ouest de l'intersection des avenues McShane et Ellendale » a été adopté par le conseil municipal à son assemblée du 30 octobre 2006.

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION
Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal

Le projet de règlement P-06-046 vise à permettre la construction, la démolition, l'agrandissement, la transformation et l'occupation d'immeubles institutionnels du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine sur le territoire d'application du règlement.

Le projet de règlement prévoit des dispositions relatives aux hauteurs, à l'implantation, à la densité, aux usages, aux apparences, à l'alignement, aux marges, à l'aménagement paysager ainsi qu'aux aires de chargement et de stationnement.

Le projet de règlement P-06-046 déroge à certaines dispositions du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (01-276). Le projet de règlement permettra la réalisation d'un projet dans le site du patrimoine du Mont-Royal. Par conséquent, en vertu de l'article 89.1 de la Charte de la Ville, il est susceptible d'approbation référendaire.

DOCUMENTATION
Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- Bureau d'arrondissement de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie ;
- Direction du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée ;
- Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :
Le lundi 19 février
Église St-Kevin
5590, ch. de la Côte-des-Neiges
19 h 00

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur les projets débutera lundi le 12 mars, à 19 h 00, à l'Église St-Kevin.

Renseignements : Estelle Beaudry à l'OCPM 514 872-8510
Montréal, le 29 janvier 2007

Me Yves Saindon
Greffier par intérim
Ville de Montréal

3458266

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

1 550, rue Metcalfe, bureau 1414,
Montréal (Québec) H3A 1X6
Tél.: 514 872-3568 • Téléc.: 514 872-2556